

Réf: Dossier 301180

Avis de constitution

SOCIETE « SOPRALEX »

Siège ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET 2  
CARREFOUR CHU, Lot 1716, Ilot 22D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOPRALEX »

Objet : - Import-export, Achat et vente de toutes marchandises

- Prestations de services
- Fourniture et vente de pieces automobiles
- BTP et fourniture de materiel de construction
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie

des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET 2  
CARREFOUR CHU, Lot 1716, Ilot 22D

Dirigeant(s) M OUATTARA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03402 du 18/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21169/GTCA/RC/2024 du 18/04/2024

